

LE P'TIT MÉTALLO... et la collecte en PAV



Le P'tit Métallo en a appris plus sur les PAV, (comprendre : *points d'apport volontaire*). Sur le territoire d'Issoire-Brioude, il en existe quatre types : un gris pour les ordures ménagères, un jaune pour le tri des emballages, un vert pour le verre et un composteur en bois destiné aux déchets fermentescibles. Avec ces PAV, ce sont donc les usagers qui déposent directement leurs déchets dans les conteneurs à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.



SERVICES DE GARDE

BESSE-MUROL-ST-NECTAIRE

PHARMACIE
Le Brishoual, à Besse.
Tél. 04.73.79.50.29.

CHAMPEIX

PHARMACIE
Thomas, à Aydat.
Tél. 04.73.79.38.00.

ÉGLISENEUVE-D'ENTRAIGUES

PHARMACIE
Rousset, à Marcenat.
Tél. 04.71.78.81.15.

BASSIN MINIER

PHARMACIE
Soubeyrand-Vorillon, à Lempdes-sur-Allagnon.
Tél. 04.71.76.52.11

MÉDECIN DE GARDE
Haute-Loire.
Tél. 04.71.04.33.33.

PHARMACIES AUTRES

SECTEURS
www.ServiGardes.fr ou
0825.74.20.30 (0,15 € la minute).

MÉDECINS
Téléphoner au 15.

Issoire → Vivre sa ville

ENVIRONNEMENT ■ Le nombre de tournées est en train d'être réduit, alors que des communes passent au point d'apport

La collecte des déchets en évolution

Le Sictom Issoire-Brioude fait évoluer son offre à destination des usagers. Une nécessité à la fois écologique et économique. Et pas que...

Jean-Baptiste Botella
jean-baptiste.botella@centrefrance.com

« Le contenu des bacs à ordures ménagères résiduelles n'a pas cessé de diminuer ces dernières années. » Directeur du Sictom (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) Issoire-Brioude, Serge Batisse dresse un constat lucide.

Entre la mise en place de consignes, le changement de mode de consommation des usagers sans oublier que, depuis le 1^{er} mai 2021, 100 % des papiers et emballages sont à déposer dans les bacs de tri, « de plus en plus de déchets sont triés », complète Pierre Ravel, président du Sictom. « Et n'oublions pas que fin 2023, les fermentescibles seront obligatoirement compostés. C'est aussi pour cela que nous avons déjà installé plus de 500 composteurs partagés », ajoute le directeur.

Un meilleur service au meilleur prix

L'univers du déchet subit également un certain nombre de bouleversements. Le syndicat a donc songé à « trouver avec les habitants et les collectivités des



CHANGEMENT. Le nombre de collectes des ordures ménagères va être réduit d'ici à la fin 2023. PHOTO DAVID ALLIGNON

solutions pour rendre un meilleur service au meilleur prix », révèle Pierre Ravel.

En plus de la diminution du volume des déchets, le Sictom, comme les ménages français, doit faire face à une hausse des coûts. On peut lister l'augmentation du prix des pièces détachées de véhicules ou encore celle du carburant. « Nous consommons environ 500.000 litres de gazole par an. Il a donc fallu trouver environ 500.000 € de

plus cette année pour réaliser la même activité que l'an dernier », illustre Serge Batisse.

Fort de ces constats et d'une préoccupation environnementale de plus en plus présente dans les décisions prises par le syndicat, les responsables se sont mis en quête de pistes d'économies. « Certains syndicats ont fait le choix d'augmenter leur taxe de 25 %, nous l'avons contenue à 3 %. En contrepartie, il nous fallait faire des économies », clame

le président.

C'est du côté de la collecte, qui représente 40 % du budget du syndicat (50 % pour le traitement des déchets), que les responsables ont cherché des pistes de rationalisation. « Nous sommes en train de réduire le nombre de tournées sur l'ensemble des 159 communes de notre territoire », analyse Pierre Ravel.

Ce changement est parti du sud de la zone, en Haute-Loire, il y a quelques mois, pour pro-

gressivement être déployé dans le Puy-de-Dôme. « L'objectif est que ce nouveau rythme soit en vigueur avant la fin 2023 », projette, le directeur.

Dans les faits, pour les communes de moins de 2.000 habitants, la collecte du bac des ordures ménagères (le noir) ne s'effectuera qu'une fois tous les 15 jours (contre une semaine auparavant). Alors que dans les villes de plus de 2.000 habitants, les camions passeront de deux fois par semaine à une fois.

Le nombre de collectes du bac de tri sélectif, lui, ne bouge pas.

Des points d'apport volontaire en plus

Ce changement de fréquences de collecte devrait, à terme, permettre au Sictom de maintenir ses coûts, tout en réduisant ses déplacements et donc son empreinte environnementale.

Mais ce n'est pas la seule piste creusée par le syndicat. En accord avec quelques communes, il va installer des points d'apport volontaire afin de stopper le ramassage des déchets en porte-à-porte. C'est par exemple déjà le cas à Saint-Germain-Lembron (lire ci-dessous). « Usson et d'autres communes vont entrer dans la danse », détaille le directeur avant d'ajouter : « L'objectif n'est pas de prévoir les choses dans un bureau. Nous sommes là pour tenir compte des réalités du terrain et nous adapter. » Une volonté de co-construire la collecte des déchets de demain. ■

St-Germain s'est lancée dans la collecte en point d'apport volontaire

En concertation, la mairie de Saint-Germain-Lembron et le Sictom Issoire-Brioude ont fait le choix de revoir le mode de collecte des déchets sur la commune.

Désormais, on ne ramasse plus les déchets en porte-à-porte du côté de Saint-Germain-Lembron. « Des points d'apport volontaire ont été rajoutés sur la commune », complète Pierre Ravel, président du Sictom Issoire-Brioude.

Depuis de longs mois la commune a demandé au syndicat de réfléchir à une nouvelle façon de collecter les ordures ménagères. « La gestion de nos déchets est une vraie préoccupation. On savait depuis très longtemps qu'elle ne pourrait pas rester en



DÉPÔTS. Quelques communes mettent en place la collecte exclusive des déchets en points d'apport volontaire. PHOTO DAVID ALLIGNON

l'état pour plusieurs raisons. Il y a le volet financier, écologique mais également pratique. Par exemple, notre centre-ville est

très étroit, le ramassage se faisait à pied. Cela ne pouvait plus continuer », commente Graziella Brunetti, maire de la commune.

« On expérimente et on évolue »

Sictom et municipalité ont alors alerté les habitants de ce choix avec un courrier déposé dans chaque foyer mais aussi une notice explicative indiquant, notamment, quelques cas spéciaux. Une communication qui n'a pas empêché des habitants de réagir à travers une pétition. « Nous avons choisi d'aller frapper à la porte de chaque signataire pour échanger et se donner le temps », répond l'élu.

Après ces discussions où « aucun habitant n'a souhaité

revoir le mode de gestion » et le déplacement de points d'apport volontaire au plus près des habitations, le changement est donc entré en fonction début juin. « Je ne dis pas que 100 % de la population est contente. Mais on expérimente et on évolue au fur et à mesure », avoue Graziella Brunetti.

Ces derniers jours ont, en effet, permis de faire remonter quelques cas concrets, comme le volume de déchets des commerçants ou la difficulté, pour les personnes à mobilité réduite, de déposer leurs déchets dans les conteneurs. « C'est pour cela que je dis que c'est encore une expérimentation », termine la maire de Saint-Germain-Lembron. ■